

Accueil Réfugiés Vals du Dauphiné

FEUILLE DE ROUTE

La Lettre d'information de l'association

EDITORIAL

Présente sur le territoire depuis maintenant plus de 2 ans, notre association Accueil Réfugiés Val du Dauphiné a fait le choix d'accueillir des familles de réfugiés et accompagner leur installation.

Le bureau et le conseil d'administration de notre association ont la volonté de s'inscrire dans le mouvement associatif. Ce mouvement porte en lui les grandes valeurs humanistes et universelles, d'engagement bénévole et solidaire, mouvement fortement relayé en Vals du Dauphiné riche d'associations partageant ces mêmes valeurs.

Et c'est ensemble, avec l'aide de 21 d'entre elles, que nous avons pu agir et réaliser ce projet.

L'aide des collectivités et de l'état s'amenuisant d'année en année, le financement associatif est de plus en plus assuré par les dons et adhésions de ses adhérents.

L'accueil et l'insertion de nos quatre familles n'ont pu être réalisés que grâce à vos engagements.

Notre mobilisation doit continuer à être forte et soutenue.

2018 sera une année charnière pour la continuité de notre action.

Nous souhaitons adapter notre organisation par la constitution de groupes d'accompagnants bénévoles autour des nouvelles familles accueillies.

Afin de soutenir cette mise en place, le conseil d'administration proposera une formation spécifique aux volontaires pour cet accompagnement.

Ces deux chantiers seront prioritaires et permettront à l'association de se développer ailleurs qu'à la Tour du Pin.

Nous restons persuadés que la particularité de notre territoire semi rural reste un atout pour trouver des solutions d'accueil aux réfugiés.

Ainsi, avec peu de moyens, nous pouvons inventer, coopérer, participer à un modèle de vie respectueux de l'être humain : faire peu mais bien.

Alors ensemble continuons.



BILAN 2017



Quelle plus belle image de 2017 que celle de Bernice née en Février pour illustrer le bilan de notre association ?

LES FAMILLES ACCUEILLIES



Tout d'abord l'arrivée de **Joseph** (il vient du Congo) en Octobre 2016, maintenant dans un appartement à la Tour du Pin, aujourd'hui employé dans une entreprise agroalimentaire locale.

Puis c'est au tour de la famille de Jules et Cornély (du Congo également) qui, après un passage à Marlieu, réside aux Dauphins.

Jules a trouvé du travail sur Bourgoin et il a engagé les démarches auprès de la préfecture pour obtenir une carte de séjour ce qui leur permettra d'avoir une situation stable et pérenne.



Raïssa et Sedrak sont d'origine ukrainienne. Ils ont un Logement aux Hauts de St Roch à la Tour du Pin. Raïssa a été orientée par le Pôle Emploi vers une formation du GRETA qui se déroule à la Tour du Pin où elle perfectionne le français tout en élaborant son projet professionnel. Sedrak participe avec assiduité, à la Maison des Jeunes et de la Culture de la Tour du Pin, à des cours de français avec l'objectif de trouver un emploi.

Et enfin Paulina, qui vient d'Angola. Elle habite un logement à la Grive que nous avons meublé, elle travaille et son rêve, qu'elle compte bien réaliser est de faire venir ses enfants.



LES AUTRES ACTIONS MENÉES EN 2017

- Travaux de rafraîchissement des logements
- Recherches et installations de mobiliers et appareils ménagers pour l'équipement des logements
- Accompagnement à la recherche de stage, d'emplois, aides administratives
- Transports et accompagnements des familles non motorisées à la préfecture ou pour les rendez-vous médicaux et scolaires
- Actions d'informations à l'école Pasteur, au lycée horticole, au lycée Elie Cartan
- Réunions publiques d'information à Virieu, Panissage
- Recherche de financements extérieurs et obtention d'une subvention par la fondation de France et au titre de la réserve parlementaire de Joelle HUILLIER, députée
- Concert des chorales le 25 mai 2017 à l'Eglise de la Tour du Pin
- Partenariat avec le ciné club pour la diffusion du film « Fuocoammare »
- Opérations « Bol de riz »
- Partage d'informations et de pratiques avec d'autres associations œuvrant pour les réfugiés (expositions, films, repas partagés)
- Création d'un site internet et d'une page facebook

NOS PROJETS POUR 2018

- ➔ Accueillir de nouvelles familles de préférence dans d'autres parties du territoire (Virieu sur Bourbre, Saint-André le Gaz) en liaison avec les CADA
- ➔ Modifier notre organisation en désignant des référents par famille et par compétences
- ➔ Poursuivre notre action d'éducation en intervenant dans les lycées, collèges, écoles
- ➔ Participer aux actions des réseaux d'acteurs intervenant dans l'accueil des migrants
- ➔ Développer de nouveaux partenariats (Associations, Accorderie des Lônes, Apardap, CADA)
- ➔ Pérenniser notre association en élargissant et renouvelant les instances de gestion, en développant le travail des commissions

RENCONTRE AVEC LE CADA

Par une matinée d'hiver, nous avons rencontré l'équipe du CADA de Villefontaine et de l'ATSA de la Verpillière. L'ATSA accueille environ 140 personnes, réorientées nationalement depuis les camps de Paris La Chapelle ou Calais, ou relocalisées depuis les « hots spots » d'Italie et de Grèce.

L'ATSA dépend d'ADOMA qui accueille 199 personnes au CADA de Pont de Chéruy et 120 personnes à Villefontaine.

Nous avons présenté notre action et notre association, rappelé nos objectifs d'accompagnement des réfugiés une fois le statut* obtenu.

Les représentantes d'ADOMA ont apprécié cette rencontre et des collaborations nouvelles sont envisagées.



* Le **statut de réfugié** est encadré par un texte international adopté en 1951, signé par de nombreux pays, dont la France, et appelé la Convention de Genève.

D'après l'article 1A2 de la Convention de Genève, vous pouvez obtenir le statut de réfugié en France si :

- Vous vous trouvez hors de votre pays d'origine ;
- Vous ne pouvez ou ne voulez demander la protection de votre pays d'origine ;
- Vous craignez d'être persécuté pour l'un des motifs suivants : votre « race » ou origine ethnique, votre religion, votre nationalité, le groupe social auquel vous appartenez, vos opinions politiques.

Les raisons économiques ne permettent pas d'obtenir la reconnaissance du statut de réfugié.

CADA : Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile

ATSA : Accueil Temporaire Service de l'Asile - est un dispositif d'hébergement d'urgence national pour demandeurs d'asile

ADOMA : bailleur social favorisant l'insertion par le logement

APARDAP : Association de Parrainage Républicain des Demandeurs d'Asile et de Protection

GRETA : GRoupement d'ETablisements publics locaux d'enseignements qui organise des formations pour adultes

Vous voulez soutenir notre action ...

Adhérez (10€) ou effectuez un don à la mesure de vos possibilités (déduction des impôts possible)

Nous vous remercions de vos encouragements !

Blog: <https://refugiesvdd.blogspot.fr/>

Mail: refugies.vdd@gmail.com

Adresse : Accueil Réfugiés Val du Dauphine 5, avenue Alsace Lorraine 38110 La Tour du Pin

Publication – N°1 –

Directeur de la publication : Jean-Pierre DESBROSSES

ISSN : en cours

Toute reproduction intégrale ou partielle d'articles publiés est interdite sans l'autorisation du comité de rédaction.